

## Message du Président



INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

Bonjour à toutes et à tous,

La Brève de Ponton du 13/05/2020 vous informait des dispositions prises par le Club pour permettre, à compter du 16 mai, la reprise de nos activités nautiques sur les seules embarcations solitaires.

Cette brève vous informait également que ces dispositions étaient soumises à la levée du flou entourant l'autorisation ou non de sortir en mer et plus largement sur celle de reprendre les activités nautiques et de plaisance.

Il s'avère qu'à la date et à l'heure des présentes, le Préfet des Alpes Maritimes et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale n'ont pas encore statué sur les demandes de redémarrage des activités nautiques qui lui ont été adressées par Monsieur le Maire de Nice, mais également par le Club.

En l'état, je suis au regret de vous informer que les créneaux de sorties prévus demain et dimanche, subordonnés à l'obtention de cette autorisation non encore obtenue, sont annulés.

Nous espérons que cette autorisation sera donnée en début de semaine prochaine, afin de permettre aux sorties de reprendre à compter du 20 mai prochain et ne manquerons pas de vous en informer dès réception.

*Gilles CHATENET*

*Président du Club Nautique de Nice*